

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 22 novembre 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage
16 novembre 2023

Objet de la Délibération
Modification des commissions communales

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 22 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Dubois Fanny.
Mrs, Brun Michaël, Bouchot Morgan, Beaufrez Laurent, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Lionel Bonsoir.


Absents excusés : Mme Jorgelin Isabelle

Absents : M. Obstetar Pascal

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Brun Michaël

Public : Mme Frottier (Est républicain) ; M. Lefint

Mme Dubois Fanny a été nommée Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le 
ID : 090-219000718-20231122-2023_29-DE

Délibération n° 2023-29

Suite à la création des diverses commissions lors du précédent conseil, il convient d'apporter quelques modifications :

Il convient d'intégrer Mme Garniaux Martine à la commission PLU et M. Beluche Philippe à la commission Gymnase.

N°	Dénomination	Membres
3	Plan Local d'Urbanisme	- Michaël Brun - Laurent Beaufrez - Olivier Greguor - Florence Baros - Pascal Obstetar - Martine Garniaux
5	Gymnase	- Michaël Brun - Morgan Bouchot - Céline Dieffenbacher - Pascal Obstetar - Philippe Beluche

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :
- Autorise le Maire à apporter les modifications nécessaires.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire, Michaël Brun



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 22 novembre 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage
16 novembre 2023

<u>Objet de la Délibération</u>
Modification de nomination d'un délégué TDE 90

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 22 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Dubois Fanny.
Mrs, Brun Michaël, Bouchot Morgan, Beaufrez Laurent, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : Mme Jorgelin Isabelle


Absents : M. Obstetar Pascal

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Brun Michaël

Public : Mme Frottier (Est républicain) ; M. Lefint

Mme Dubois Fanny a été nommée Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le
ID : 090-219000718-20231122-2023_30-DE



Délibération n° 2023-30

Lors de la délibération 2023-18 du 12 juillet 2023, renouvellement des délégués aux organismes de coopération intercommunale, il y a eu une erreur de saisie dans la nomination du délégué titulaire pour TDE 90.

Il s'agit en effet de M. GREGUOR Olivier et non M. BOUCHOT Morgan.

ENTITÉ CONCERNÉE	NATURE JURIDIQUE ET OBJET	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Territoire d'Énergie 90	Syndicat de communes	1- Greguor Olivier 2- Jorgelin Isabelle	1- Beluche Philippe 2- Bonsoir Lionel

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à apporter les modifications nécessaires.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Michaël Brun



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 22 novembre 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage
16 novembre 2023

Objet de la Délibération
<i>Création des comités consultatifs communaux (intégration des membres extérieurs)</i>

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 22 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Dubois Fanny.
Mrs, Brun Michaël, Bouchot Morgan, Beaufrez Laurent, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : Mme Jorgelin Isabelle

Absents : M. Obstetar Pascal

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Brun Michaël

Public : Mme Frottier (Est républicain) ; M. Lefint

Mme Dubois Fanny a été nommée Secrétaire de séance

Délibération n° 2023-31

Lors du conseil municipal du 4 octobre 2023 (délibération 2023-22), le conseil a validé la création de comités consultatifs communaux.

Il convient d'y intégrer les membres extérieurs. M. le Maire décide d'y inclure tous les membres qui ont transmis leurs candidatures sans limiter le nombre à 4 comme indiqué dans la délibération de création.

M. le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent ces candidatures :

N°	Dénomination	Membres extérieurs
1	Cadre de vie (Fleurissement, décoration...)	- Philippe Mougin - Pierre Billig - Valérie Ledi - Nada Burban - Béatrice Duhaut
2	Vie associative (Sport, loisirs...)	- Pierre Billig - Jean-Michel Ledi - Patrick Veuillet - Nada Burban - Valentine Thirion
3	Sécurité, travaux	- Olivier Ecosse - Pierre Billig - Francine Hostetter - Jean-Marc Dombrowski - Anne Hansberger - Denys Hansberger - Arnaud Lamboley

4	Vie scolaire/périscolaire	- Pierre Billig - Valérie Ledi - Nada Burban
5	Patrimoine/culture et manifestations	- Pierre Billig - Jean-Michel Ledi - Valentine Thirion
6	CCAS	- Philippe Mougin - Francine Hostetter - Françoise Debert - Anne Hansberger - Denys Hansberger - Valentine Thirion - Béatrice Duhaut

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à intégrer les membres extérieurs aux diverses commissions.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire, Michaël Brun



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 090-219000718-20231122-2023_31-DE

Berser
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 22 novembre 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage
16 novembre 2023

<u>Objet de la Délibération</u> <i>Echange de terrain SNCF (annule et remplace délibération 2021-03)</i>
--

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 22 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougin Nathalie, Baros Florence, Dubois Fanny.
Mrs, Brun Michaël, Bouchot Morgan, Beaufrez Laurent, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : Mme Jorgelin Isabelle

Absents : M. Obstetar Pascal

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Brun Michaël

Public : Mme Frottier (Est républicain) ; M. Lefint

Mme Dubois Fanny a été nommée Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le 
ID : 090-219000718-20231122-2023_32-DE

Délibération n° 2023-32

Cet échange de parcelles avait été évoqué dès 2017, et plusieurs échanges avaient eu lieu avec la commune par la suite.

L'échange concerne les parcelles suivantes :

- **parcelle ZD125** (1 ha 11 a, au lieu-dit cadastral "Prés des Chintres") classée en bois-taillis et **parcelle ZD133** (35 a 20 ca au lieu-dit cadastral "Les Prés Rouedel") toutes deux propriétés de la commune de Montreux-Château et
- **parcelle ZD42** (1 ha 44 a 20 ca, au lieu-dit cadastral "Le Gros Etang") actuellement propriété de SNCF

Les parcelles communales ZD125 et ZD133 ont un intérêt écologique certain et permettraient d'avoir une gestion la plus cohérente possible sur ce secteur.

Elles sont actuellement constituées de saules ou d'aulnes et de quelques frênes avec un faible intérêt de production (forêts humides).

La parcelle ZD42 est une parcelle qui a été cultivée (luzerne notamment) mais n'est plus exploitée actuellement. Nous indiquerons potentiellement une clause dans l'acte d'échange mentionnant seulement que cette parcelle ne pourra pas être plantée en peupliers ce qui serait contraire aux autres actions menées dans le secteur. Il serait intéressant que cette parcelle demeure une parcelle agricole mais elle peut tout à fait être transformée en prairie de fauche par exemple.

Cette parcelle reste moins humide que d'autres parcelles sur le secteur comme les parcelles ZD132 ou ZC9 par exemple.

Les parcelles à proximité des parcelles communales mentionnées sont actuellement fauchées de manière tardive par des agriculteurs locaux (prêt à usage gratuit avec M. Helbling sur les parcelles ZD131, ZD132 et MAE fauche tardive sur les parcelles ZD124 et ZD123) ou font partie d'un ensemble boisé plus large. Dans le cadre des mesures compensatoires liées à la réouverture de la Ligne Belfort - Delle, Monsieur le Maire

expose la proposition d'échange de parcelles appartenant à la commune cadastrées **section ZD n°125** lieu-dit Prés des Chintres pour une surface de 1,11 ha, et **ZD n°133** lieu-dit Les Prés Rouedel pour une surface de 35a 20ca, contre la parcelle appartenant à SNCF Réseau cadastrée section **ZD n°42** lieu-dit Le gros Etang pour une surface de 1,4420 ha.

L'échange était proposé à l'euro symbolique et les frais notariés pris en charge par SNCF Réseau.



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 090-219000718-20231122-2023_32-DE

Berger
Levrault



Légende

- Périmètre du site
- Parcelles cadastrales**
 - Propriétés SNCF Réseau
 - Convention de gestion tripartite AICA des Trois Rivières / SNCF Réseau / CEN Franche-Comté (suppression peupliers)
 - Propriétés SNCF Mobilités
 - Parcelles en projet d'acquisition
 - Propriétés AICA
 - Propriétés Commune de Montreux-Château
- Projets de restauration**
 - Reméandrement de cours d'eau (1 km)
 - Tronçons de l'écoulement maîtrisés (400 m)
 - Fossé de drainage
- Amenagements à améliorer**
 - Buse
 - Tuyau

1:5 500

0 100 200 m

Source : CEN Franche-Comté 2020 (Morvan T.) / Fond : IGN. Orthophotoplan 2018. Autorisation SINP / QGIS 2

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire, Michaël Brun



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 090-219000718-20231122-2023_32-DE



SEANCE du 22 novembre 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage
16 novembre 2023

<u>Objet de la Délibération</u>
Décision modificative n° 2

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 22 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mouglin Nathalie, Baros Florence, Dubois Fanny.
Mrs, Brun Michaël, Bouchot Morgan, Beaufrez Laurent, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : Mme Jorgelin Isabelle

Absents : M. Obstetar Pascal

Procuration : Mme Dieffenbacher Céline à M. Brun Michaël

Public : Mme Frottier (Est républicain) ; M. Lefint

Mme Dubois Fanny a été nommée Secrétaire de séance

Délibération n° 2023-33

M. le Maire présente les ajustements de dépenses et recettes par rapport aux prévisions inscrite en section de fonctionnement et investissement au budget 2023.

Ces ajustements concernent :

Compte 10226 : il convient de reverser la somme de 449.11 € à la DGFIP car trop perçu d'une taxe d'aménagement (PC annulé).

(-500 € au compte 2151).

Compte 6817 : Le calcul du montant de la provision pour dépréciation des créances douteuses est basé sur la méthode suivante : application d'un taux forfaitaire de 17 % aux restes à recouvrer supérieurs à 2 ans constatés au 31 décembre de l'année budgétaire. Le montant pour l'année 2023 : 1963 € à inscrire.

(-1500 au compte 615228 pour ajouter + 1500 au 6817).

Compte 673 : titres annulés exercices antérieurs (annulation du titre des Frais Péricolaire de Petit-Croix année 2021-2022.

(-9000 au compte 615231 pour ajouter +9000 au 673).

Compte 739223 : régularisation concernant le FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales). Le montant budgétisé n'était pas suffisant.

(-1000 au compte 615231 pour ajouter au 739223).

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 090-219000718-20231122-2023_33-DE



Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	-500.00 €	-500.00 €	500.00 €	-500.00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	-500.00 €	0.00 €	500.00 €	0.00 €
10226/10	-500.00 €	0.00 €	500.00 €	0.00 €
21 Immobilisations corporelles	346 829.02 €	-500.00 €	0.00 €	346 329.02 €
2151/21	91 500.00 €	-500.00 €	0.00 €	91 000.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	134 000.00 €	0.00 €	0.00 €	134 000.00 €
021 Virement de la section de fonct.	134 000.00 €	0.00 €	0.00 €	134 000.00 €
021/021	134 000.00 €	0.00 €	0.00 €	134 000.00 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	460 284.00 €	-11 500.00 €	11 500.00 €	460 284.00 €
011 Charges à caractère général	460 284.00 €	-11 500.00 €	0.00 €	448 784.00 €
615228/011	21 500.00 €	-1 500.00 €	0.00 €	20 000.00 €
615231/011	15 000.00 €	-10 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
014 Atténuations de produits	5 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	6 000.00 €
739223/014	5 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	6 000.00 €
023 Virement à la sect^e d'investis.	134 000.00 €	0.00 €	0.00 €	134 000.00 €
023/023	134 000.00 €	0.00 €	0.00 €	134 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	7 332.18 €	0.00 €	9 000.00 €	16 332.18 €
673/67	-6 257.82 €	0.00 €	9 000.00 €	2 742.18 €
68 Dotations aux provisions	-800.00 €	0.00 €	1 500.00 €	700.00 €
6817/68	-800.00 €	0.00 €	1 500.00 €	700.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	927 910.15 €	-500.00 €	500.00 €	927 910.15 €
Total général des recettes d'investissement (1)	941 720.41 €	0.00 €	0.00 €	941 720.41 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 343 468.33 €	-11 500.00 €	11 500.00 €	1 343 468.33 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 093 346.39 €	0.00 €	0.00 €	1 093 346.39 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport du Maire, en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à valider les modifications budgétaires.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire, Michaël Brun



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le



ID : 090-219000718-20231122-2023_33-DE